

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

| | |
|--------------|--------------------------------|
| Suchabfrage | 20.04.2024 |
| Thema | Keine Einschränkung |
| Schlagworte | Keine Einschränkung |
| Akteure | Tadschikistan |
| Prozesstypen | Keine Einschränkung |
| Datum | 01.01.1965 - 01.01.2022 |

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Clivaz, Romain
Hulliger, Caroline
Käppeli, Anita
Mach, André
Pasquier, Emilia
Porcellana, Diane
Schnyder, Sébastien

Bevorzugte Zitierweise

Clivaz, Romain; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Porcellana, Diane; Schnyder, Sébastien 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Tadschikistan, 1991 – 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

| | |
|---|---|
| Allgemeine Chronik | 1 |
| Aussenpolitik | 1 |
| Beziehungen zu internationalen Organisationen | 1 |
| Zwischenstaatliche Beziehungen | 2 |
| Aussenwirtschaftspolitik | 3 |
| Infrastruktur und Lebensraum | 4 |
| Umweltschutz | 4 |
| Allgemeiner Umweltschutz | 4 |

Abkürzungsverzeichnis

| | |
|---------------|---|
| DBA | Doppelbesteuerungsabkommen |
| EFTA | Europäische Freihandelsassoziation |
| WTO | Welthandelsorganisation |
| APK-SR | Aussenpolitische Kommission des Ständerates |
| OECD | Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung |
| APK-NR | Aussenpolitische Kommission des Nationalrates |
| IWF | Internationaler Währungsfonds |
| EU | Europäische Union |
| EDA | Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten |
| EG | Europäische Gemeinschaft |
| GuS | Gemeinschaft Unabhängiger Staaten |
| OPEC | Organisation erdölexportierender Länder |
| UdSSR | Sowjetunion |

| | |
|---------------|---|
| CDI | Convention de double imposition |
| AELE | Association européenne de libre-échange |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| CPE-CE | Commission de politique extérieure du Conseil des Etats |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| CPE-CN | Commission de politique extérieure du Conseil national |
| FMI | Fonds monétaire International |
| UE | Union européenne |
| DFAE | Département fédéral des affaires étrangères |
| CE | Communauté européenne |
| CEI | Communauté des États indépendants |
| OPEP | Organisation des pays exportateurs de pétrole |
| URSS | Union des Républiques Socialistes Soviétiques |

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Beziehungen zu internationalen Organisationen

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 16.03.1992
ANDRÉ MACH

Lors de la session de printemps, le radical bernois J.P. Bonny a déposé une **interpellation urgente** invitant le Conseil fédéral à augmenter massivement (si possible de 600 millions de francs) le crédit de programme prévu pour la poursuite de la **coopération renforcée avec les Etats d'Europe centrale et orientale**, notamment sous la forme de garantie de crédits (92.3054). Selon l'intervenant, cette augmentation de l'aide devrait s'adresser prioritairement aux 12 républiques indépendantes de l'ex-Union soviétique, réunies au sein de la Communauté des Etats Indépendants (CEI) depuis la fin de l'année 1991; ces Etats, en raison de la situation politique incertaine, n'avaient en effet pas été inclus parmi les pays bénéficiant du crédit de 800 millions de francs. Les députés et le Conseil fédéral ont réagi positivement à cette proposition; les représentants socialistes et écologistes, ainsi que le libéral J.S. Eggly (GE), ont toutefois insisté pour que la garantie de crédits ne serve pas en priorité les intérêts des secteurs d'exportation helvétiques et qu'elle ne se fasse pas au détriment de la coopération technique.

Quelques mois plus tard, conformément à ce qu'il avait annoncé, le Conseil fédéral proposait l'octroi d'un **crédit supplémentaire** de 600 millions de francs, destiné en priorité à la Communauté des Etats Indépendants (CEI) (92.065). Les trois quarts des 600 millions prévus seront consacrés à l'aide financière, principalement sous la forme de garantie contre les risques à l'exportation; le reste servira à la coopération technique. A la fin de l'année, le Conseil des Etats a accepté à la quasi-unanimité ce nouveau crédit. Il a ainsi rejeté une proposition de l'argovien Loretan (prd) qui demandait le blocage de l'aide suisse en faveur de la Russie tant que les troupes russes n'auraient pas quitté les pays baltes.¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 24.09.1992
ANDRÉ MACH

Dès le résultat de la votation connu, le Conseil fédéral et la diplomatie helvétique ont mené des tractations serrées pour tenter d'obtenir **un siège au Conseil d'administration du FMI et de la Banque mondiale**. Bien que, depuis plusieurs mois, la création d'un 23ème siège était prévue, son obtention par la Suisse devenait très compromise en raison de la candidature récente de la Russie. Durant les mois précédant l'assemblée annuelle du FMI de septembre où devaient avoir lieu certains remaniements en raison de nombreuses adhésions, les diplomates suisses ont multiplié les contacts avec les représentants de différents pays membres afin d'obtenir leur soutien ou d'accepter de participer au groupe de pays dont la Suisse deviendrait le chef de file. La Turquie et l'Afrique du Sud ont ainsi été approchées, mais sans succès. Par contre, plusieurs autres pays (Pologne, Azerbaïdjan, Tadjikistan, Ouzbékistan, Turkménistan et Kirghizie) ont accepté de se joindre à la Suisse en échange du financement d'une partie des frais d'adhésion. Ces intenses efforts diplomatiques ont porté leurs fruits puisque le groupe de pays emmené par la Suisse s'est vu attribué par le Conseil des gouverneurs du FMI un 24e siège dans les organes exécutifs des deux principales institutions de Bretton Woods. Le groupe dirigé par la Suisse rassemble 2,77% du total des voix du Conseil d'administration du FMI, ce qui le met au 18e rang des 24 groupes de pays; à la Banque mondiale, le groupe dirigé par la Suisse représente 2,74% des voix.²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 14.12.2011
ANITA KÄPPELI

Bei der Frühjahrstagung des IWF im April stand die Wirtschaftskrise im Zentrum der Diskussionen. Einig waren sich die Mitgliedsländer, dass eine vertiefte Zusammenarbeit zukünftig nötig sei, um solche Krisen abzuwenden. Die globale Machtverschiebung hin zu aufstrebenden Ländern und damit das Bedürfnis einer IWF-Reform liess auch die zukünftige **Sitzverteilung im Exekutivrat** des IWF ungewiss werden. Der Sitz der Schweiz im 24-köpfigen Exekutivrat des IWF war schon länger umstritten, da die Schwellen- und Entwicklungsländer mehr Einfluss im Gremium verlangten. Sowohl Bundesrätin Widmer-Schlumpf als auch Nationalbankpräsident Hildebrand erklärten aber bei der Tagung, dass die Grösse des Finanzplatzes Schweiz deren Sitz rechtfertige. Unterstützt wurde der Schweizer Sitz von den Mitgliedern der Schweizer Stimmrechtsgruppe, zu der neben Polen auch Aserbaidschan, Kasachstan, Kirgisistan, Serbien, Tadschikistan und Turkmenistan gehören.³

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 24.12.1991
ANDRÉ MACH

A la fin de l'année, **le Conseil fédéral a reconnu les douze anciennes républiques de l'Union soviétique**; il a estimé que les conditions d'une reconnaissance officielle étaient réunies. Seule la Géorgie ne l'a pas été, en raison de sa situation politique. La Suisse a été le premier pays à faire ce geste vis-à-vis des ex-républiques de l'URSS. ⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2002
ROMAIN CLIVAZ

L'Asie centrale a été une destination privilégiée durant l'année sous revue. Le chef du DFAE Joseph Deiss a été reçu en Ouzbékistan, au Tadjikistan ainsi qu'au Kirghizistan. Ces deux derniers sont des pays de concentration de l'aide au développement suisse. Ces trois Républiques étant membres du groupe de vote de la Suisse auprès des institutions financières internationales (Fonds Monétaire International, Banque Mondiale et Banque Européenne de Reconstruction et de Développement), la consolidation des relations étaient à l'ordre du jour. Le ministre de l'économie Pascal Couchepin s'est également rendu dans la région. Il a été le premier conseiller fédéral à visiter officiellement le Kazakhstan. Il en a profité pour y signer un accord de soutien dans le domaine de la coopération commerciale dans les pays d'Asie centrale. Le Président kirghize a également rendu visite au Président de la Confédération Kaspar Villiger. ⁵

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 25.08.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le Conseil fédéral a présenté son message concernant l'approbation d'une **CDI** avec le Tadjikistan. ⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 29.03.2011
ANITA KÄPPELI

Mit dem Ziel, die noch wenig ausgebildeten bilateralen Beziehungen zu vertiefen, empfing Aussenministerin Calmy-Rey Ende März den **tadschikischen Aussenminister Hamrochon Sarifij** zu Gesprächen. ⁷

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 17.06.2011
ANITA KÄPPELI

Beide Räte hiessen das **DBA** mit Tadschikistan gut. ⁸

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 06.03.2012
EMILIA PASQUIER

L'**accord de commerce et de coopération économique** entre la Suisse et le Tadjikistan a été accepté par le Conseil national par 134 voix contre 51. L'opposition s'est retrouvée dans les rangs socialistes et écologistes, qui ont déposé sans succès une proposition de minorité demandant l'introduction d'objectifs de développement durable, de dialogue social et de lutte contre la corruption dans l'accord. Le Conseil des Etats a accepté l'accord par 25 voix et 4 abstentions. ⁹

ANDERES
DATUM: 11.02.2014
CAROLINE HULLIGER

Du 10 au 11 février, la **5e session du dialogue sur les droits de l'homme entre la Suisse et le Tadjikistan** s'est tenue à Douchanbe. L'accent a été mis sur la prévention de la torture et des mariages précoces. ¹⁰

ANDERES
DATUM: 08.07.2014
CAROLINE HULLIGER

La conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf s'est rendue au Tadjikistan le 8 juillet où elle a rencontré le président Emomali Rahmon, le ministre des finances Abdusalom Kurbonov, le ministre de l'économie Rahim Soda et le gouverneur de la banque centrale tadjike Abdujabbor Shirinov. ¹¹

Aussenwirtschaftspolitik

Malgré la situation déprimée de l'économie internationale, une concurrence très dure et un raffermissement du franc à partir de juin 1992, les **secteurs d'exportation** sont parvenus à accroître leurs livraisons à l'étranger de 4,3% en volume – 5,0% en valeur nominale –, contrebalançant ainsi la forte chute de l'activité intérieure. Les bons résultats des exportations sont répartis de manière inégale entre les principales branches. Ainsi, des taux de croissance élevés ont été enregistrés dans l'industrie chimique et plastique, l'alimentation et l'industrie horlogère. Les exportations de vêtements, après deux années positives, ont reculé, tandis que celles des biens d'investissement – machines, appareils, instruments – ont pu se maintenir à leur niveau de l'année précédente en dépit de la faiblesse des investissements sur le plan international.

L'évolution des exportations par région illustre la meilleure conjoncture économique qu'ont connu de nombreux pays extérieurs à la zone de l'OCDE, à l'exception de l'Europe centrale et orientale. Les livraisons vers les pays non-membres de l'OCDE ont augmenté de 8,5%, alors qu'elles ne progressaient que de 4,2% pour les pays membres. La proportion des exportations vers la zone de l'OCDE n'a cependant guère diminué (79,9% contre 80,7% en 1991). En moyenne, les exportations vers la CE (+4,5%) et les pays de l'OCDE non-européens (+4,0%) – à signaler: +9,3% vers les Etats-Unis et -5,4% vers le Canada – ont évolué dans des proportions similaires; seules les livraisons vers les pays de l'AELE (+2,8%) ont connu une progression légèrement plus faible.

En dehors de la zone de l'OCDE, la croissance des exportations en direction de la Chine (+32,5%) et des pays de l'OPEP (+12,7%) a été particulièrement forte. La même tendance a pu être observée pour les livraisons à différents pays récemment industrialisés du Sud-Est asiatique et de l'Amérique latine: Taiwan (+37,4%), Hongkong (+14,7%) et Mexique (+29,9%). Par contre, les exportations vers les pays d'Europe centrale et orientale ont dans l'ensemble diminué de 3,8%; cette réduction a été particulièrement marquée en ce qui concerne la CEI (-35,3%), alors que les livraisons à la Tchécoslovaquie progressaient de 34,3%.¹²

En janvier, le Conseil fédéral a présenté son **rapport sur la politique économique extérieure 2009** traitant de la crise économique nationale et internationale, ainsi que de la gestion de ses impacts sur une économie helvétique principalement tournée vers l'exportation. Malgré la bonne résistance de l'économie nationale en comparaison internationale, il prédit une croissance négative pour 2010. Le Conseil fédéral y rappelle son engagement contre le protectionnisme financier et commercial dans le cadre des organisations internationales, ainsi que son soutien à l'activité économique à travers le renfort de la concurrence sur le marché domestique et l'amélioration des conditions cadres de l'économie d'exportation. Le Conseil fédéral a estimé que les nouveaux accords de libre-échange augmenteraient les chances de l'économie d'exportation de profiter de la reprise lorsqu'elle interviendrait et que de nets progrès ont été réalisés dans la consolidation des relations avec l'UE et le renforcement de la réglementation multilatérale de l'OMC. Cette analyse est accompagnée d'un **rapport sur les mesures tarifaires prises en 2009** et de trois messages. Ils concernent l'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et l'Albanie et l'accord sur l'agriculture entre la Suisse et l'Albanie, l'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et la Serbie et l'accord sur l'agriculture entre la Suisse et la Serbie, ainsi que les accords avec le Lesotho, la Chine et le Tadjikistan concernant la promotion et la protection réciproque des investissements. Le parlement a pris acte des rapports et a adopté les arrêtés fédéraux.¹³

Infrastruktur und Lebensraum

Umweltschutz

Allgemeiner Umweltschutz

MOTION
DATUM: 05.12.2016
DIANE PORCELLANA

La Commission de politique extérieure du Conseil des Etats (CPE-CE) demande au Conseil fédéral d'**accorder une attention particulière à la thématique de la montagne** dans le cadre de la mise en œuvre du message sur la **coopération internationale 2017-2020**. Le Conseil fédéral confirme l'importance de cette thématique et propose l'acceptation de la motion. Il entend continuer son engagement en matière de coopération internationale dans les régions de montagne et souhaite favoriser son intégration transversale dans les domaines telles que la lutte contre la pauvreté, la gestion durable des ressources naturelles et le changement climatique. Pour ce faire, il interviendra dans des pays montagneux comme le Népal, le Kirghizistan, le Tadjikistan, la Géorgie, la Bolivie et le Nicaragua. La Suisse appuie déjà des centres d'excellence régionaux établis dans les Andes, au l'Hindu Kush-Himalaya, en Asie centrale et en Afrique et soutient le Partenariat la Montagne. Comme prévu dans le message, l'engagement de la Suisse fera l'objet de rapports. La chambre des cantons a adopté la motion de sa commission.

La CPE-CN, par 13 voix contre 6 et 3 abstentions propose également de l'adopter. Elle estime primordial d'intégrer dans la coopération internationale, pour les années 2017-2020, l'expérience de la Suisse et la politique d'aide au développement qu'elle mène dans les régions de montagne. Toutefois, quelques membres de la commission, ne voyant pas de différence entre une adoption ou un rejet de la motion, trouvent cette intervention superflue. Le Conseil national a suivi, à l'unanimité, l'avis de sa chambre sœur.¹⁴

1) BO CE, 1992, p.1134ss.; BO CN, 1992, p.477ss.; FF, V, 1992, p.469ss.; Presse du 7.7.92.

2) FF, I, 1993, p.365ss.; Presse des 19.5., 25.8., 23.9., 24.9. et 25.9.92; NQ 14.6. et 5.9.92; BaZ, 11.7.92.; Presse du début du mois d'août et 12.8.92. (Le DFF a précisé que ce montant ne dépasserait pas 2 millions de francs); Sur les négociations avec l'Afrique du Sud: NQ, 23.9. et 24.9.92.

3) SN, 18.4.11; NZZ, 14.12.11.

4) Presse du 24.12.91.

5) LT, 4, 5 et 8.4.02; 24h, 6.5.02.

6) FF, 2010, p. 5295 ss.

7) Medienmitteilung EDA vom 29.3.11; NZZ, 30.3.11.

8) AB NR, 2011, S. 706 ff. und 725; AB SR, 2011, S. 695 ff. und 702; BBI, 2011, S. 4941 ff.

9) FF, 2012, p. 675ss., 935ss., 2737, 3601s.; BO CN, 2012, p. 64ss.; BO CE, 2012, p. 115ss.

10) Communiqué du DFAE du 11.02.14

11) Communiqué du DFF du 08.07.14

12) FF, I, 1993, p.312ss.

13) FF, 2010, p. 415 ss.; BO CE, 2010, p. 233 ss.; BO CN, 2010, p. 292 ss.

14) BO CE, 2016, p.667s; BO CN, 2016, p. 2028s; Partenariat de la Montagne; Rapport de la CPE-CN